



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÉT DE L'HÉRAULT

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

relative au Plan de Servitudes Aéronautiques de l'aérodrome de Béziers-Vias, sur le territoire des communes d'Agde, Bessan, Béziers, Cers, Colombiers, Maraussan, Marseillan, Montblanc, Portiragnes, Saint-Thibéry, Sauvian, Sérignan, Servian, Vias, et Villeneuve-lès-Béziers

Durée de l'enquête : du mardi 1^{er} septembre 2015 au jeudi 1^{er} octobre 2015 inclus, soit pendant 31 jours consécutifs,

Commissaire enquêteur : Madame Viviane FERRI-CABEO, Expert en bâtiment, désignée par la Préfecture, est chargée de conduire cette enquête publique.

Informations :

Les informations techniques relatives au dossier de servitudes peuvent être obtenues à la Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Sud-Est à Aix-en-Provence (Tél : 04 42 33 75 11) auprès de M. SEGURET ou de M. HERBEY.

La Mairie de Béziers est désignée comme siège de l'enquête.

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi que les registres correspondants seront déposés en Mairies d'Agde, Bessan, Béziers, Cers, Colombiers, Maraussan, Marseillan, Montblanc, Portiragnes, Saint-Thibéry, Sauvian, Sérignan, Servian, Vias, et Villeneuve-lès-Béziers.

Communes	Adresses	Horaires d'ouverture au public
Agde	Rue d'Alsace Lorraine (34300) - 04 67 94 60 00	8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi (service urbanisme)
Béziers	Direction de l'urbanisme Caserne Saint Jacques (1 ^{er} étage) – Rampe du 96ème Régiment d'Infanterie (34500) - 04 67 36 73 73	9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 du lundi au vendredi (service urbanisme)
Bessan	Place de la Mairie (34550)- 04 67 00 81 81-	8h30 à 12h00 et de 15h00 à 18h00 du lundi au vendredi
Cers	9 avenue de la Promenade (34420) - 04 67 39 30 29	8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 du lundi au vendredi
Colombiers	Carrefour des droits de l'Homme (34440) - 04 67 11 86 00	9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 du lundi au vendredi
Maraussan	Avenue du Général Balaman (34370) - 04 67 90 09 20	8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi
Marseillan	1 rue du Général de Gaulle (34340) - 04 67 77 97 10	9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi
Montblanc	Place Edouard Barthe (34290) - 04 67 98 50 03	9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 du lundi au vendredi
Portiragnes	Avenue Jean Moulin (34420) - 04 67 90 94 44-	14h00 à 17h00 les lundi, mardi, jeudi et vendredi (service urbanisme)
Saint-Thibéry	Place de la Mairie (34630) - 04 67 77 80 57	8h30 à 12h00 et de 15h00 à 18h00 du lundi au vendredi
Sauvian	17 avenue Paul Vidal (34410) 04 67 39 50 27	9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 du lundi au vendredi
Sérignan	146 avenue de la plage (34410) 04 67 32 60 90	Du lundi au jeudi : de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 Le vendredi de 08h00 à 12h00
Servian	Place du Marché (34290) 04 67 39 29 60	8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi
Vias	6 Place des arènes (34450) 04 67 21 66 65	8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi

Villeneuve-Lès-Béziers	1 rue de la Marianne (34420) 04 67 39 47 80	8h00 à 18h00 du lundi au vendredi
------------------------	--	-----------------------------------

Le public pourra prendre connaissance, pendant toute la durée de l'enquête, du dossier d'enquête dans les mairies précitées aux jours et heures habituels d'ouverture (ci-dessus mentionnés) et pourra consigner ses observations, sur les registres d'enquête ouverts à cet effet, ou les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur, au siège de l'enquête, à l'adresse suivante :

A l'attention du Commissaire enquêteur
Mairie de Béziers

Enquête publique relative au PSA de l'aérodrome de Béziers-Vias
Direction de l'urbanisme - Caserne Saint Jacques
Rampe du 96ème Régiment d'Infanterie (34500) – 34500 BEZIERS

Le dossier sera également consultable, sur rendez-vous, en Préfecture à la Direction des relations avec les collectivités locales - Bureau de l'Environnement - 34 Place des Martyrs de la Résistance - 34062 Montpellier cedex 2.

Par ailleurs, le commissaire enquêteur recevra, en personne, le public en Mairies, lors de ses permanences, aux dates, lieux et horaires suivants :

Jours et lieux des permanences	Horaires
Mardi 1 ^{er} Septembre 2015 en Mairie de Béziers	De 9h00 à 12h00
Mercredi 16 Septembre 2015 en Mairie d'Agde	De 9h00 à 12h00
Jeudi 1 ^{er} Octobre 2015 en Mairie de Béziers	De 9h00 à 12h00

Le commissaire enquêteur pourra également recevoir, sur rendez-vous, toute personne qui lui en fera la demande dûment motivée.

Il n'est pas prévu que le public communique ses observations par voie électronique

Le présent avis fera l'objet d'un affichage dans les mairies d'Agde, Bessan, Béziers, Cers, Colombiers, Maraussan, Marseillan, Montblanc, Portiragnes, Saint-Thibéry, Sauvian, Sérignan, Servian, Vias, et Villeneuve-lès-Béziers.

Rapport :

Toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, dans les mairies précitées et à la Préfecture de l'Hérault (Direction des relations avec les collectivités locales - Bureau de l'Environnement), pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

De plus, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront également publiés sur le site Internet des services de l'État (<http://www.herault.gouv.fr>).

Décision :

Il pourra être prononcé ultérieurement, par voie d'arrêté ministériel ou par voie de décret en Conseil d'Etat, l'institution des servitudes relative au Plan de Servitudes Aéronautiques de l'aérodrome de Béziers-Vias sur le territoire des communes concernées, au profit l'Etat, représenté par la Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Sud-Est, maître d'ouvrage.

Cet avis au public d'ouverture d'enquête publique sera publié sur le site Internet des services de l'État (<http://www.herault.gouv.fr>). Il sera également, dans les mêmes délais, publié dans deux journaux locaux diffusés dans le département de l'Hérault.